

7. À éviter

- 7.1 Arrêts-stop supplémentaires et certains types d'affiches : il faut garder en mémoire la citation suivante, tirée de « Mesures de modération de la circulation » de la Ville de Saint-Lazare et de Génivar Inc. (réf. 11) :

« Il est à noter que les panneaux d'arrêt et les feux de circulation sont des dispositifs de contrôle de la circulation dont la seule et unique fonction consiste à gérer la priorité de passage à une intersection. Ils ne constituent pas des mesures de modération de la circulation. Également, les panneaux d'interdiction... » - tels que [Excepté livraison locale - Attention à nos enfants] - «... ne sont pas des mesures de modération de la circulation .»

De plus, il faut considérer que tous les types d'arrêt (feux ou panneaux), obligeant les véhicules routiers à s'immobiliser, contribuent à l'augmentation des GES (gaz à effet de serre) et sont extrêmement dommageables pour les écosystèmes; les accélérations empressées provoquées par les départs des véhicules, en plus d'être nocives pour l'environnement, sont un facteur intensifiant les vibrations et le bruit. Les petits ronds-points ou mini-îlots circulaires devraient être privilégiés pour remplacer, éventuellement, les arrêts-stop. En milieu urbain, 50% de la pollution de l'air est due à la circulation.

Ajoutons enfin que, dans tous les cas, le conducteur doutant de l'utilité de l'arrêt-stop, « son » verdict personnel sera plus fort que le Code de la route et celui-ci, sciemment, n'effectuera pas un arrêt réglementaire d'où la pertinence d'évaluer l'implantation de plusieurs arrêts-stop sur une même rue.

- 7.2 Il faut garder en mémoire, qu'à maturité, le Quartier DIX30 devrait recevoir, en moyenne, près de 60 000 visiteurs/jour ou 22 000 000/année. Une dernière mise en garde s'impose aussi : dans l'édition du quotidien La Presse, du 16 août 2009, Charles Côté écrivait : « Le fameux Quartier Dix30 laisse sa marque avec une hausse de 10 degrés des températures et un écart de 14 degrés avec les environs plus frais. Avec le succès commercial que connaît ce projet, on peut s'attendre à ce qu'il fasse des petits. ».

Il faudra donc contrer efficacement le développement de ces îlots de chaleur, particulièrement pour les gens vivant à proximité de ces lieux problématiques. L'environnement humain des quartiers (bâtis ou non) et le développement durable doivent être considérés comme étant la priorité des processus de planification urbaine et ce, avant tous types de développements que ce soit commercial, industriel ou résidentiel.

- 7.3 L'absence de consultation est à proscrire; la Ville, qui est garante de la qualité de vie de ses citoyens, doit convenir d'un processus de rencontres avec les résidents concernés afin de bien cerner la problématique vécue par ceux-ci. Par ses actions, la Municipalité doit réparer les erreurs du passé puisque celles-ci résultent d'une mauvaise planification des voies principales, lors des développements des quartiers commercial et résidentiel, et aurait dû être réglé avant la réfection du chemin des Prairies (entre la voie ferrée et Taschereau).

Il est acquis que, dans certains cas, des inconvénients peuvent être associés à des mesures de modération de la circulation mais ceux-ci sont considérés comme étant un passage obligé et démocratique pour retrouver, santé, sécurité et qualité de vie.

***Désagréments possibles :
modification dans les habitudes de déplacement des résidents;
limitation des espaces de stationnement et réduction de la vitesse;
augmentation de la circulation sur les boulevards.***